

## « Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale »\*

\* Extrait de l'Article 8 du Préambule de la Constitution

**P**ourtant protégée par le Préambule de la Constitution, l'action syndicale est régulièrement menacée.

En Europe, le lobby des compagnies aériennes entend forcer les institutions européennes à réduire l'effet des grèves à zéro au mépris des traités internationaux qui placent cette question au niveau des Etats et non de l'Europe.

En France, le gouvernement en a fait l'incontestable démonstration lors de la mobilisation contre la « Loi travail » au printemps dernier. Il n'a pas hésité à faire l'amalgame entre les comportements violents et inacceptables de certains groupuscules non identifiés et les mobilisations syndicales. Les représentants de la CGT, qui ont été de toutes les batailles contre cette loi des plus nocives pour le monde du travail, l'ont appris à leurs dépens. Critiqués, vilipendés et ostracisés, ils ont subi les assauts du pouvoir en place.

A la DGAC, et de l'aveu même de la direction, l'USAC-CGT a été écartée des négociations protocolaires par ordre du Gouvernement, et cela même alors que près d'un tiers des personnels ont choisi l'USAC-CGT pour les représenter aux élections 2014. Où est la démocratie sociale ?

A l'échelon local de la DGAC aussi, il reste malheureusement des sites où l'action syndicale est entravée. Des militants ont des difficultés dans leurs services et sont la cible de critiques ouvertes et assumées de certains cadres locaux. Leur rôle de représentant du personnel n'est considéré que lorsqu'ils accompagnent les choix d'une administration devenue dirigiste.

Le dernier exemple en date, vient de Rouen où le secrétaire de la section USAC-CGT est convoqué par sa hiérarchie. Il lui est reproché d'avoir accroché une banderole à la tour de Rouen pour s'opposer à la fermeture de l'approche, un jour où le Président de la République transitait par cet aéroport. C'est une nouvelle manœuvre d'intimidation intolérable contre toute action syndicale !

**L'USAC-CGT est un syndicat combatif mais responsable.**

**L'USAC-CGT l'a prouvé à maintes reprises.**

**L'USAC-CGT condamne ces manœuvres contre un de ses militants.**

**La DGAC ne sort pas grandie de ces pressions inacceptables !**